



Compte-rendu de la réunion : DAA Projet Région Suisse– Dimanche 19 janvier 2025, 17h30

Secrétaire de séance : Audrey Technique : Eva et Naëlle Modération : Pascal

Présents :

Salle la Lignière : Audrey, Eva, Naëlle, Pascal B., Patrizia

Zoom : Amélie, Anna, Astrid, Célien, Gordon, Laura, Micheline, Pascal M., Philippe Junior, Pierre

Excusés : Kévin, Philip N.

Bienvenue à vous toutes et tous,

Prière de la sérénité en nous, car c'est ensemble que nous pouvons !

Tour de présentation.

Tradition 9 : Comme mouvement, les Dépendants Affectifs Anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.

Points à aborder

- Lecture des textes inhérents à l'intergroupe, en annexe.
(Extraits tirés du Manuel des services 2001 de l'intergroupe DAA du Québec :
1. introduction ; 2.1. le modèle de pyramide inversée (extrait) ; 3.7 l'intergroupe DAA ;
5. Certaines mises en garde)
- Explication, implications et questions autour de la création de cet intergroupe.
Parole donnée aux participants.
 - Question posée : demande de clarification liminaire : Qui est DAA Suisse, de quelle structure parle-t-on ?
 - Réponse apportée : l'idée est de créer un intergroupe DAA Suisse qui comprendrait nos 4 réunions actuelles, et celles qui seraient amenées à se développer. De créer une structure de région. Ce soir nous sommes là pour créer cette entité DAA Suisse.
 - Discussion et interrogations autour de l'existence ou non d'autres réunions/groupes DAA en Suisse (alémanique et italienne). Pas de connaissance qu'il en existe sous le nom de la fraternité DAA, mais serait intéressant de se renseigner.
Il est donc proposé et décidé de renommer cet intergroupe « DAA Région Suisse Romande ».
- Création de l'Intergroupe DAA Région Suisse. Election : Oui / Non / Abstention
Est mise au vote la création de l'intergroupe DAA Région Suisse Romande : votée pour à l'unanimité.
- Postes à pourvoir, qui est partant pour les postes suivants :
 - I. Coordinatrice ou coordinateur / Suppléance Election : Oui / Non / Abstention
→ Pascal se présente au poste de coordinateur : élu à l'unanimité.
→ Audrey se présente à la suppléance : élue à l'unanimité.

II. Secrétaire / Suppléance Election : Oui / Non / Abstention
Précision apportée que ce poste ne correspond pas aux fonctions de celui du secrétaire d'un groupe ; dans l'intergroupe, c'est un service plus « administratif » (prendre les comptes-rendus des séances par exemple).

→ Astrid se présente au poste de secrétaire : élue à l'unanimité.

→ Eva se présente à la suppléance : élue à l'unanimité.

III. Trésorière ou Trésorier / Suppléance Election : Oui / Non / Abstention
Personne ne se présente pour ce soir.

IV. Serviteurs déjà en place, non intégrés à l'intergroupe encore, à formaliser par vote.

- Responsable IP / Suppléance. **Pierre et Philippe Jr** Oui / Non / Abstention

A ce stade, les Informations Publiques (IP) ne sont dispensées qu'à la Métairie et sont coordonnées par Pierre et Philippe Junior.

→ Formalisation de leur élection : voté pour, le duo est élu à l'unanimité.

Rappel qu'ils sont toujours à la recherche d'une femme pour l'IP du 6 février prochain.

- Responsable Littérature/ Suppléance. **Philip N. et ?** Oui / Non / Abstention

→ Formalisation de son élection même s'il n'a pas pu être présent ce soir : élu à l'unanimité au poste de responsable littérature.

→ Anna se présente à la suppléance littérature : élue à l'unanimité.

- Responsable IT et Communication / Suppléance. **Pascal B. et ?** Oui / Non / Abstention

Question posée : serait-ce le lieu d'harmoniser le support technique pour assister en ligne (actuellement deux supports : zoom et skype) ?

Réponse apportée : chaque groupe étant autonome, c'est à ce dernier qu'il appartient de choisir son support technique pour l'attendance en ligne. L'intergroupe prendra en charge l'abonnement zoom déjà souscrit, libre à chaque groupe de vouloir ou non en bénéficier.

Précision sur la fonction de ce poste Responsable IT/communication : il s'agit de la gestion du site web et autres supports de communication technique.

Le site est désormais hébergé chez infomaniak ; remerciements pour l'ami qui s'est occupé de l'hébergement jusqu'ici et qui a aidé à sa migration ; remerciements pour Laura qui s'était occupée de la création du site web.

→ Pascal B. précise qu'il laisse volontiers sa place si quelqu'un souhaite se présenter à ce poste. Comme personne ne se présente, formalisation par vote.

Question posée : peut-il cumuler deux postes au sein de l'intergroupe ?

Réponse apportée : au vu de la petite taille de la structure et du non conflit d'intérêts entre les deux postes, que personne d'autre ne se présente ce soir, cela ne semble pas poser de problème. Quelqu'un a-t-il des objections ou commentaires à apporter ? Non.

Elu à l'unanimité.

→ Personne ne se présente pour la suppléance ce soir.*

- Annonce de l'arrivée de Patrizia en salle. Il lui est demandé si le poste vacant de trésorière l'intéresse ; oui, elle est potentiellement intéressée mais souhaite se donner du temps pour y réfléchir. On pourra en reparler au prochain intergroupe, qui aura lieu d'ici deux mois.

- RSG : Pour information, chaque réunion devra voter pour un serviteur RSG / Suppléance (**ce point se traite dans chaque réunion**)

Question posée et précision apportée autour du fait que chaque groupe doit élire son propre RSG (Représentant des Serviteurs du Groupe) et que ce dernier peut cumuler le poste de service de RSG d'un groupe avec un poste de service au sein de l'intergroupe. Exception faite pour le poste de coordination et sa suppléance qui, ne pouvant voter lors des séances d'intergroupe, ne peuvent par conséquent pas y représenter un groupe.

- Divers

Le groupe WhatsApp qui avait été créé pour préparer cette réunion deviendra le groupe de l'intergroupe ; y seront ajoutées toutes les personnes présentes ce soir (il comprenait déjà quelques personnes dont les secrétaires des 4 groupes) et il sera renommé « DAA Région Suisse Romande » ; chacun aura les droits d'administrateur de ce groupe WhatsApp.

- Prochaine réunion ?

Le prochain intergroupe est fixé au dimanche 30 mars 2025 à 17h30 pour une durée d'une heure. Il se tiendra également en hybride (salle+zoom).

Remerciements à tous pour la présence ce soir et la création de cet intergroupe, moment symbolisant la l'évolution de notre fraternité.

Prière de clôture, toujours en « Nous ».

Fin de réunion à 18h30

NB : Philip N. avait adressé un message à Pascal B. (découvert à l'issue de la réunion), expliquant qu'il n'avait pu télécharger zoom pour assister à la séance de ce soir mais que le poste de trésorier l'intéresserait.

1. INTRODUCTION

La Neuvième Tradition souligne : «*Comme mouvement, les Dépendants Affectifs Anonymes, ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de services directement responsables envers ceux qu'ils servent*». Afin d'offrir des services de qualités à tous ses membres, une entraide et une bonne communication : dans les groupes, entre les groupes et dans les services ; est nécessaire.

Dans le but d'obtenir l'**UNITÉ** que suggère notre Première Tradition «*Notre bien-être commun doit venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité de D.A.A.*» et de respecter notre Quatrième Tradition «*Chaque groupe doit demeurer autonome, sauf sur des sujets qui touchent d'autres groupes ou D.A.A. dans son ensemble*» ; une structure minimal est donc nécessaire (sans cela ce serait le chaos).

Le Mouvement fonctionne selon le modèle de la PYRAMIDE INVERSÉE. L'Intergroupe a approuvé ce modèle, le considérant actuel et fidèle aux principes spirituels que l'on retrouve dans nos 12 Étapes, nos 12 Traditions et nos 12 Concepts. Grâce à ce modèle, il devient possible d'obtenir l'opinion de la conscience collective du mouvement, sur les sujets touchant l'Ensemble de la Fraternité (des membres)

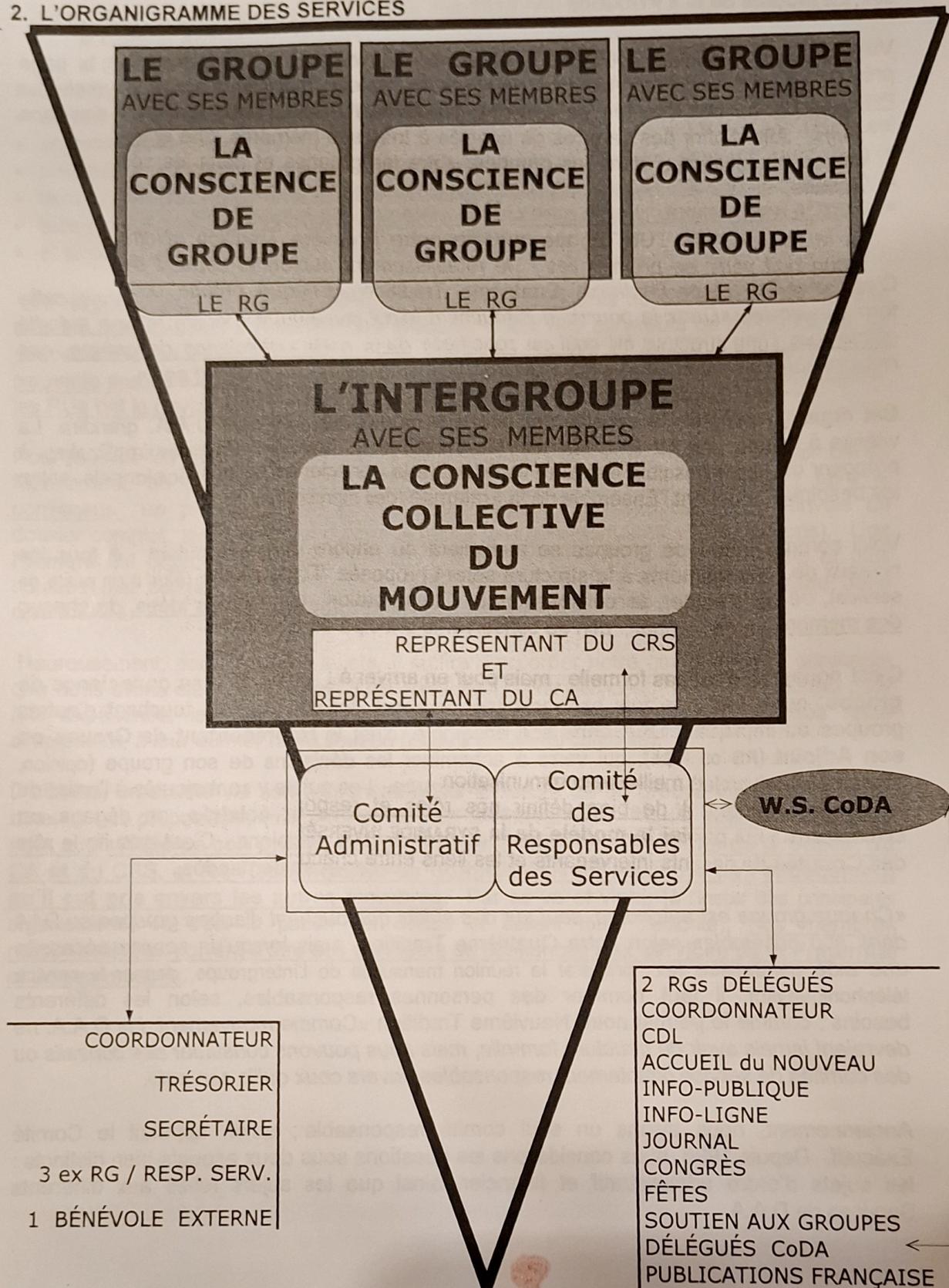
Lorsque le nombre de groupes se multipliera ou encore que d'autres services seront offerts, des changements à la structure seront proposés. Toute modification devra suivre un processus d'étude, de consultation et d'approbation, comme cela a été fait, pour l'élaboration de ce Manuel ; afin de conserver le principe de décisions par la base.

Notre structure n'est pas formelle ; mais pour en arriver à :

- > l'unité
- > offrir de bons services aux groupes
- > faciliter notre implication
- > permettre une meilleure communication

il est très important de bien définir nos rôles et responsabilités. Pour y parvenir, **l'Intergroupe a choisi le modèle de la PYRAMIDE INVERSÉE**. **L'organigramme de ses Services**, les différents intervenants et les liens entre chacun, vous est présenté dans les sections suivantes..

2. L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



2.1 Le modèle de la « PYRAMIDE INVERSÉE »

Voici le modèle d'organigramme utilisé présentement par D.A.A. et illustré à la page précédente. Il est semblable à celui utilisé par les principaux mouvements anonymes. La PYRAMIDE INVERSÉE montre bien que **le niveau décisionnel est à la base**, c'est à dire dans les mains des membres :

- dans leurs groupes, par leur conscience de groupe
- dans le mouvement, via leurs consciences de groupes, et ce par leurs RGs
- dans le mouvement, par la conscience collective du mouvement, via l'INTERGROUPE

C'est notre *Deuxième Tradition et son principe spirituel* qui nous amène à donner cette forme inversée, «*Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il se manifeste dans notre conscience de groupe, nos responsables ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.*»

Cet organigramme est appelé à changer, au fur et à mesure que D.A.A. grandira. La vitesse à laquelle les groupes se développent, peuvent inciter les personnes impliquées, à proposer de nouveaux comités ou de nouveaux paliers exécutifs et/ou décisionnels, selon les besoins.

Voici comment cela se traduit concrètement et les liens qui en découlent. À tous les niveaux de l'organigramme, il devient impossible pour les responsables (élus à un poste de service), de se déplacer, afin d'obtenir toutes les opinions et toutes les idées, de chacun des membres.

3.7 L'Intergroupe D.A.A.

Son rôle principal :

L'**Intergroupe** et tous ses participants se réunissent un fois par mois. Ils voient au bon fonctionnement, à l'évolution et à la croissance de D.A.A., dans l'esprit de notre mode de vie spirituel ; par la pratique des Douze Étapes, le respect des Douze Traditions et des Douze Concepts. Ils s'assurent de la saine transmission du message spirituel de D.A.A. Il permet à chacun des groupes, (par l'entremise de leurs RGs présents à cette réunion), d'entretenir des liens avec les autres groupes, de partager, de discuter et, de prendre les décisions sur les sujets relatifs à DAA et impliquant le mouvement dans son ensemble. Les participants étudient les besoins de services, pouvant répondre à l'ensemble des groupes D.A.A. L'Intergroupe sert donc de centre de communication et d'échanges

Sa composition :

L'Intergroupe est principalement composé

- des représentants de groupe (et/ou de leurs adjoints, RGs ou RGAs),
- du coordonnateur, représentants du CA (et/ou de son adjoint),
- d'un représentant désigné du CRS (pour donner le rapport de ce dernier),
- de l'équipe de support technique (animateur, secrétaire de l'Intergroupe et modérateur, et/ou leurs adjoints)
- certaines personnes peuvent être invitées (ex. : un responsable d'un comité ou d'un sous-comité de Services, le trésorier de l'Intergroupe, etc.) pour présenter un rapport, un projet ou, pour agir comme personne ressource, selon leur expertise.
- du responsable du comité de soutien aux groupes (ou son adjoint).

N.B. :

Le comité de soutien aux groupes étant présent, afin d'encourager le retour à l'harmonie lors de forte dissension et ; lors des discussions sur les sujets touchant la vie et le fonctionnement des groupes, pour suggérer des solutions non exprimées par les RGs.

Tous les autres membres D.A.A. peuvent assister à ces réunions sans toutefois pouvoir y intervenir.

5. CERTAINES MISES EN GARDE

Notre organigramme des services (à la forme d'une pyramide inversée), nous montre l'importance de garder l'esprit ouvert, afin de donner la chance à chacun d'exprimer ses idées et ses opinions. Dans nos Services pourtant, il est illusoire d'espérer réunir tous les membres de D.A.A. en même temps ; pour qu'ils discutent et votent sur les sujets à l'ordre du jour de l'Intergroupe.

C'est pourquoi, afin de nous représenter, nous nommons **des Représentants de Groupes et des Responsables de Services** ; *Serviteurs de Confiance* et, *«Directement responsables envers ceux qu'ils servent»*, notre Neuvième Tradition. Ainsi, nous arrivons à *«Notre bien-être commun qui doit venir en premier lieu, le rétablissement personnel dépend de l'unité des D.A.A.»*, comme le veut notre Première Tradition ;

Selon notre Deuxième Tradition *«Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il se manifeste dans notre conscience de groupe; nos responsables ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas»*, nos décisions, au niveau des Groupes, des Services, comme à l'Intergroupe, doivent **refléter l'opinion général des membres**, et doivent être prise **pour le bien-être collectif**.

Dans le but d'avoir des discussions productives et d'arriver à des consensus, lors de nos réunions (groupes, comités, CA, CRS et Intergroupe), nous nous donnons des lignes de conduite, pour en arriver à une conscience éclairée. Ceci facilite aussi, la préparation et l'intégration des futurs membres qui s'impliqueront dans les Services.

Nous encourageons fortement les membres impliqués dans les Services, à suivre les lignes de conduites (procédures d'assemblées, principes de fonctionnements, descriptions et responsabilités de tâches, rôles des comités et des niveaux, procédures d'élections, etc.). **Elles définissent quels sont les responsabilités et les droits, de nos Serviteurs de Confiances** et elles leurs permettent de **MIEUX SERVIR**, en appliquant aussi notre mode de vie spirituel ; basé sur les principes des Douze Étapes, des Douze Traditions et des Douze Concepts (incluant les **Six Garanties Fondamentales de l'Intergroupe D.A.A.**).

**PUISQUE LA LIBERTÉ DE CHACUN S'ARRÊTE LÀ
OÙ CELLE DE SES FRÈRES ET SŒURS COMMENCE,**

La confiance et le respect sont de rigueur, (jusqu'à preuve du contraire) dans tous les sens de notre organigramme.

C'est pourquoi, un responsable ne doit pas abuser de son rôle (en ne respectant pas les choix de la base ou en ne consultant pas la base),

Nous ne devons non plus, comme membre, abuser de nos serviteurs (en restreignant leurs engagements et responsabilités).

Il en va des deux côtés, tant du membre envers ses responsables, que du responsable envers les membres.

Si il y avait un non-respect des procédures ou un abus de confiance ; la Procédure de Résolution de Conflits pourrait aider, à trouver une solution adéquate au problème.